

Assemblée Générale Annuelle d'Atos

Paris, France, le 12 mai 2021 – L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires d'Atos SE s'est réunie ce jour à huis clos avec une diffusion vidéo en direct en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux de l'exercice 2020 et le versement d'un dividende ordinaire au titre de cet exercice à hauteur de 0,90 € par action. Le dividende sera mis en paiement le 18 mai 2021.

Le Conseil d'administration a pris acte du vote négatif sur la deuxième résolution relative à l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Conseil d'administration continuera à superviser les mesures précédemment annoncées et actuellement en cours de mise en œuvre par la Société, à savoir la revue complète des comptes des deux entités juridiques américaines concernées par la réserve de limitation de travaux des commissaires aux comptes et la poursuite du déploiement du plan de remédiation et de prévention détaillé. Celui-ci couvre notamment les contrôles préventifs, les politiques internes et la documentation, une revue RH, les compétences et l'organisation, ainsi que la sensibilisation et la formation.

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Bertrand MEUNIER, M. Vivek BADRINATH, Mme Aminata NIANE et Mme Lynn PAINE pour une durée de trois ans.

L'Assemblée a ensuite approuvé les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Bertrand MEUNIER, Président du Conseil d'administration, et à M. Elie GIRARD, Directeur Général.

L'Assemblée Générale a approuvé les politiques de rémunération 2021 applicables aux administrateurs, au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général.

Les actionnaires d'Atos ont adopté à une très large majorité une résolution « *Say On Climate* » sur la politique environnementale en matière de décarbonation du Groupe, confirmant sa position parmi les entreprises technologiques les plus avancées en matière de lutte contre le changement climatique.

Le résultat détaillé des votes ainsi que la rediffusion de l'Assemblée Générale elle-même seront disponibles sur le site internet d'Atos (rubrique Investisseurs – Assemblée des Actionnaires : <https://atos.net/fr/investisseurs/assemblee-actionnaires>).

À propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 105 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel de 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 71 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos opère sous les marques Atos et Atos|Syntel. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts :

Relations Investisseurs : Gilles Arditti - +33 6 11 69 81 74 - gilles.arditti@atos.net

Médias : Anette Rey - +33 69 79 84 88 - anette.rey@atos.net